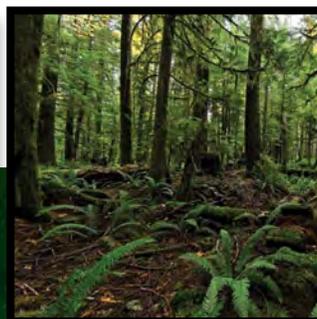


COMPTE RENDU DE L'ATELIER CONJOINT VISANT À

Simplifier la préparation de rapports internationaux sur les forêts et à accroître la collaboration entre les processus internationaux de critères et d'indicateurs



RÉUNISSANT DES REPRÉSENTANTS
du Processus de Montréal, de l'Organisation internationale des bois
tropicaux (OIBT), de la Conférence ministérielle sur la protection
des forêts en Europe (FOREST EUROPE) et de l'Organisation
des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

TENU
du 18 au 20 octobre 2011
à Victoria (Colombie-Britannique)
Canada

*L'atelier et le compte rendu ont été rendus possibles grâce
à la participation financière de Ressources naturelles Canada.*

Compte rendu de l'Atelier conjoint visant à simplifier
la préparation de rapports internationaux sur les forêts
et à accroître la collaboration entre les processus
internationaux de critères et d'indicateurs.

Numéro de catalogue :
Fo4-41/2012F (Imprimé)
Fo4-41/2012F-PDF (En ligne)

Numéro de ISBN :
978-1-100-98836-8 (Imprimé)
978-1-100-98837-5 (En ligne)

Crédit photo : Andrew Dyk

Also available in English under the title:
Proceedings of the Joint Workshop to Streamline Global
Forest Reporting and Strengthen Collaboration Among
International Criteria and Indicator Processes.



Papier recyclé

COMPTE RENDU DE L'ATELIER CONJOINT VISANT À

Simplifier la préparation de rapports
internationaux sur les forêts et à accroître
la collaboration entre les processus
internationaux de critères et d'indicateurs

RÉUNISSANT DES REPRÉSENTANTS

du Processus de Montréal, de l'Organisation internationale des bois
tropicaux (OIBT), de la Conférence ministérielle sur la protection
des forêts en Europe (FOREST EUROPE) et de l'Organisation
des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

TENU

du 18 au 20 octobre 2011
à Victoria (Colombie-Britannique)
Canada

Table des matières

Résumé	1
Introduction	3
Bilan	3
Vision	4
Résumé de la réunion sur les évaluations des ressources forestières mondiales en Finlande	5
Enjeux actuels et émergents	6
Élaboration et priorisation des options	6
Plans d'action	7
Recommandations	8
Prochaines étapes	9

ANNEXES

Annexe A : Ordre du jour de l'atelier conjoint sur les processus des critères et des indicateurs	10
Annexe B : Participants à l'atelier conjoint	15
Annexe C : Bilan – déterminer ce qui s'est bien déroulé et les défis communs	16
Annexe D : Vision commune	18
Annexe E : Enjeux actuels et émergents	19
Annexe F : Élaboration et priorisation des options	20
Annexe G : Plans d'action proposés pour les options prioritaires	23
Annexe H : Activités à venir	27

Résumé

DU 18 AU 20 OCTOBRE 2011, DES REPRÉSENTANTS DU PROCESSUS DE MONTRÉAL, DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX (OIBT), DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA PROTECTION DES FORÊTS EN EUROPE (FOREST EUROPE) ET DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, DÉPARTEMENT DES FORÊTS (FAO), SE SONT RÉUNIS À VICTORIA, AU CANADA, DANS LE CADRE D'UN ATELIER CONJOINT SUR LES PROCESSUS INTERNATIONAUX RELATIFS AUX CRITÈRES ET AUX INDICATEURS.

Les objectifs de cet atelier étaient i) d'accroître la capacité des pays de faire face aux enjeux internationaux actuels et émergents en matière d'environnement et de développement durable; ii) de simplifier davantage la préparation des rapports internationaux sur les forêts; et iii) d'obtenir une reconnaissance internationale relativement aux progrès et à la pertinence constante des critères et des indicateurs pour les activités liées à l'environnement et au développement durable à l'occasion du 20^e anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED).

Ensemble, les trois processus et la FAO représentent les pays où l'on trouve pratiquement toutes les forêts du monde. L'atelier réunissait 30 participants possédant de l'expérience en élaboration, utilisation et application des critères et des indicateurs d'aménagement forestier durable. L'atelier visait tout particulièrement à tirer parti des grandes connaissances des spécialistes afin d'atteindre les objectifs souhaités.

Les participants à l'atelier ont relevé un ensemble d'enjeux qui influent sur la capacité des pays de réagir aux enjeux actuels et émergents en matière d'environnement et de développement durable. À la lumière de ces enjeux, ils ont examiné certains choix possibles qui permettraient aux processus de critères et d'indicateurs d'établir une vision

commune. En particulier, il a été recommandé au cours de l'atelier conjoint que le Processus de Montréal, l'OIBT, FOREST EUROPE et la FAO :

- adoptent une déclaration commune de collaboration;
- poursuivent les efforts en vue de simplifier les exigences de préparation de rapports pour les évaluations des ressources forestières mondiales (FRA);
- améliorent la communication sur l'aménagement forestier durable; et
- continuent de travailler ensemble et d'améliorer la collaboration.

Même si cet atelier conjoint a constitué une étape importante en vue d'améliorer la collaboration entre les principaux processus de critères et d'indicateurs, il a été recommandé que les quatre organismes continuent d'explorer les possibilités de travailler en plus étroite collaboration. Les résultats de l'atelier conjoint démontrent un désir et une volonté à l'égard du processus de critères et d'indicateurs et de la FAO d'examiner la façon dont les critères et les indicateurs peuvent aider les pays à trouver une solution aux enjeux forestiers émergents, à explorer les possibilités en vue d'une meilleure collaboration et à simplifier la préparation de rapports internationaux sur les forêts.

Introduction

DU 18 AU 20 OCTOBRE 2011, DES REPRÉSENTANTS DU PROCESSUS DE MONTRÉAL, DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX (OIBT), DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA PROTECTION DES FORÊTS EN EUROPE (FOREST EUROPE) ET DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, DÉPARTEMENT DES FORÊTS (FAO), SE SONT RÉUNIS À VICTORIA, AU CANADA, DANS LE CADRE D'UN ATELIER CONJOINT SUR LES PROCESSUS INTERNATIONAUX RELATIFS AUX CRITÈRES ET AUX INDICATEURS.

Ensemble, ces processus et ces organismes représentent les pays où l'on trouve pratiquement toutes les forêts du monde.

Le Canada était l'hôte de l'atelier conjoint, qui a été tenu en même temps que la 22^e réunion du Groupe de travail du Processus de Montréal. Les objectifs de l'atelier étaient :

- 1) d'accroître la capacité des pays de réagir face aux enjeux internationaux actuels et émergents en matière d'environnement et de développement durable;
- 2) de simplifier davantage la préparation des rapports internationaux sur les forêts; et
- 3) d'obtenir une reconnaissance internationale relativement aux progrès et à la pertinence constante des

critères et des indicateurs pour les activités liées à l'environnement et au développement durable à l'occasion du 20^e anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) de 1992 tenue à Rio de Janeiro, au Brésil.

Les objectifs et l'ordre du jour de l'atelier ont été préparés à l'aide des données fournies par les membres du Processus de Montréal, de FOREST EUROPE et de l'OIBT (**annexe A**).

Dans l'ensemble, l'atelier réunissait 30 participants (**annexe B**) ayant divers degrés d'expérience en élaboration, utilisation et application des critères et des indicateurs d'aménagement forestier durable. L'atelier visait à tirer profit de cette foule de connaissances et d'expérience afin d'atteindre efficacement les objectifs souhaités.

Bilan

LA PREMIÈRE PARTIE DE L'ATELIER VISAIT À FAIRE COMPRENDRE À TOUS LES PARTICIPANTS LE CONTEXTE ET LA MESURE DANS LESQUELS LES CRITÈRES ET LES INDICATEURS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE ONT ÉTÉ UTILISÉS AVEC SUCCÈS.

En particulier, on a demandé aux participants de relever des situations concrètes où les critères et les indicateurs ont aidé les pays à trouver une solution à des enjeux en matière d'environnement et de développement durable, ainsi que de relever les plus importants défis auxquels ils ont fait face, ou font encore face, relativement à ces enjeux. Malgré la diversité des exemples donnés (voir l'**annexe C**), il est ressorti certains éléments communs.

Au cours des 20 dernières années, les processus de critères et d'indicateurs représentés dans le cadre de l'atelier ont évolué au-delà de l'étape de l'élaboration pour passer à l'étape de la mise en œuvre. À leur tout début, les critères et les indicateurs d'aménagement forestier durable ont été grandement utilisés et adoptés à l'échelle internationale, nationale et locale, et on les adapte maintenant afin de trouver une solution aux enjeux liés au développement

durable dans d'autres secteurs. La réussite de ces cadres était attribuable, en partie, au fait qu'ils favorisent une perspective d'ensemble de l'éventail complet des valeurs forestières, tout en procurant les outils nécessaires pour la surveillance, l'évaluation et la préparation de rapports sur les progrès réalisés en matière d'aménagement forestier durable. À l'heure actuelle, le secteur forestier est un chef de file mondial dans l'utilisation des critères et des indicateurs, mais ce leadership pourrait être mieux reconnu au sein de la communauté forestière ainsi que d'autres secteurs. En particulier, les cadres des critères et des indicateurs offrent un mécanisme de collaboration et de renforcement des capacités et favorisent les échanges sur la valeur de l'aménagement forestier durable à l'échelle mondiale. En raison du succès que ces cadres ont remporté, ils ont contribué à influencer la définition de l'aménagement forestier durable utilisée par la FAO dans ses évaluations des ressources forestières mondiales et, par conséquent, s'appliquent à tous les pays.

Malgré ces succès, les participants à l'atelier ont relevé certains défis de taille auxquels ils continuent d'être confrontés. Par exemple, il est souvent difficile de communiquer les avantages de l'utilisation et de

l'application des critères et des indicateurs d'aménagement forestier durable. En particulier, il est de plus en plus difficile de sensibiliser les politiciens à l'aménagement forestier durable en raison de changements des priorités politiques, des situations à l'échelle mondiale et des intérêts des intervenants, ainsi que du fait qu'à l'heure actuelle, il est impossible d'établir des liens solides entre l'utilisation des critères et des indicateurs et l'élaboration de politiques. En outre, en raison des contraintes financières croissantes, il importe de plus en plus de montrer la valeur des données et des renseignements qui sont recueillis ou fournis. À mesure que de nouveaux enjeux et de nouvelles priorités verront le jour, des processus de critères et d'indicateurs seront de plus en plus nécessaires pour collaborer avec d'autres tribunes à l'extérieur de l'industrie forestière, en particulier avec les secteurs ou les organisations élaborant leurs propres ensembles de critères et d'indicateurs (p. ex., bioénergie, biodiversité et changements climatiques). Il importe donc que ces processus continuent d'être adaptés à la situation mondiale changeante et de faire fond sur les réussites antérieures en vue d'assurer un leadership relativement aux enjeux touchant l'environnement et le développement durable.

Vision

APRÈS AVOIR ÉTABLI DANS QUEL CONTEXTE ET DANS QUELLE MESURE LES CRITÈRES ET LES INDICATEURS ONT ÉTÉ UTILISÉS AVEC SUCCÈS, DE MÊME QUE LES DÉFIS ACTUELS ET ÉMERGENTS, LES PARTICIPANTS À L'ATELIER ONT ÉTÉ DIVISÉS EN QUATRE GROUPES.

On leur a demandé d'élaborer une vision d'avenir commune, c'est-à-dire une description idéaliste de ce qui aura été réalisé en 5 à 10 ans si tout fonctionne rondement. Cet exercice visait à faire comprendre à tous ce qui pourrait être réalisé grâce aux processus de critères et d'indicateurs et à la FAO en ce qui a trait à l'objectif d'influencer les enjeux internationaux en matière d'environnement et de développement durable. Bien que

quatre énoncés de vision aient été créés (voir l'**annexe D**), les deux thèmes communs qui sont ressortis sont 1) la capacité universelle de communiquer des rapports de façon ouverte et transparente grâce à la collaboration et à la simplification des exigences de préparation de rapports; et 2) l'information crédible sur l'aménagement forestier durable qui est appuyée et utilisée à grande échelle et qui pousse les décideurs à agir.

Résumé de la réunion sur les évaluations des ressources forestières mondiales en Finlande

LES ÉVALUATIONS DES RESSOURCES FORESTIÈRES MONDIALES (FRA) DE LA FAO CONTINUENT D'ÊTRE UN OUTIL FAVORISANT LA DISCUSSION SUR LA COLLABORATION ET LA SIMPLIFICATION DE LA PRÉPARATION DE RAPPORTS ENTRE LES PROCESSUS DE CRITÈRES ET D'INDICATEURS.

En septembre 2011, la FAO a tenu une réunion afin de planifier l'élaboration du système FRA et de formuler des recommandations concernant la tenue des prochaines évaluations en 2015 (FRA 2015). On a demandé aux participants qui ont pris part à cette réunion de partager les renseignements pertinents au profit de ceux qui n'ont pu y assister.

Le processus de planification de FRA 2015 est actuellement en cours, et le choix des renseignements recueillis, et la raison de ce choix, aux fins de préparation de rapport suscite un intérêt croissant. La FAO entreprend pour la première fois un exercice de planification à long terme et mobilise un plus vaste éventail d'utilisateurs qu'auparavant (p. ex., universités, ONG). Par le passé, on a souvent eu l'impression que les processus de critères et d'indicateurs étaient tenus à l'écart du processus FRA. Cependant, il y a désormais une volonté accrue de collaborer afin

de diminuer le fardeau lié à la préparation de rapports et d'ajouter de la valeur aux FRA en incluant d'autres indicateurs, comme ceux du critère 6 du Processus de Montréal (maintien et accroissement des avantages socio-économiques à long terme pour répondre aux besoins de la société) et du critère 7 (cadre juridique, institutionnel et économique). Bien que la diminution de ce fardeau pour les pays soit considérée comme une priorité, elle est un objectif difficile à atteindre. Elle offre néanmoins une occasion opportune d'aller de l'avant pour renforcer la collaboration et le partage d'information et de données entre les pays et les processus. En particulier, il y a diverses possibilités d'inclure les processus de critères et d'indicateurs dans les prochaines réunions FRA, dont une réunion de spécialistes en mars 2012 et un atelier de correspondants en avril 2013, ainsi que des réunions parallèles connexes sur la simplification des rapports par l'entremise du Partenariat de collaboration sur les forêts.

Enjeux actuels et émergents

AU COURS DE LA PARTIE SUIVANTE DE L'ATELIER, ON A DEMANDÉ AUX PARTICIPANTS D'INDIQUER LES ENJEUX ACTUELS ET ÉMERGENTS.

L'objet de cet exercice était d'en arriver à une compréhension commune des enjeux qui ont des incidences, positives ou négatives, sur la capacité des pays de trouver une solution aux enjeux actuels et émergents en matière d'environnement et de développement durable. Bien que de nombreux enjeux aient été relevés (voir l'annexe E), certains enjeux communs sont ressortis.

Au nombre des enjeux positifs, signalons une plus grande communication entre les processus et les pays, de même qu'une plus grande capacité et volonté de collaboration pour les enjeux liés à l'aménagement forestier durable. Il devient également plus facile d'accéder aux données et à l'information, ainsi que d'utiliser la nouvelle technologie pour partager les renseignements pertinents sur l'aménagement forestier durable avec un plus grand public. Les intervenants sont davantage conscients des enjeux en matière d'environnement et de développement durable, y compris sur le rôle et les avantages des forêts et des technologies écologiques, et ont de plus grandes attentes face à l'aménagement durable des forêts. Il y a également à l'heure actuelle un niveau élevé d'activité concernant

l'utilisation de critères et d'indicateurs, en particulier dans d'autres secteurs (p. ex., bioénergie, biodiversité, changements climatiques).

Par contre, les participants ont relevé de nombreux enjeux actuels et émergents qui ont, ou peuvent avoir, des répercussions négatives. En particulier, la demande de ressources naturelles, dont les forêts, et les pressions exercées sur ces dernières à l'échelle mondiale continuent de croître. En outre, il est souvent difficile de communiquer efficacement les avantages de l'aménagement forestier durable à un vaste éventail d'intervenants, et ce, en partie en raison de la plus faible importance qu'accorde le milieu politique aux forêts par rapport à d'autres secteurs de ressources, ainsi que de l'inaptitude à fournir de l'information pertinente sur les enjeux émergents. Enfin, il est de plus en plus difficile pour les processus de critères et d'indicateurs de demeurer pertinents et concurrentiels compte tenu des activités parallèles ou conflictuelles sur les critères et les indicateurs dans d'autres secteurs.

Élaboration et priorisation des options

AU COURS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS, LES PARTICIPANTS ONT PU RELEVER LES ENJEUX ACTUELS ET ÉMERGENTS ET ÉTABLIR UNE VISION COMMUNE POUR L'AVENIR.

L'étape suivante consistait à élaborer les options possibles qui permettraient aux processus de critères et d'indicateurs de réaliser cette vision commune. Bien que de nombreuses options aient été relevées (voir l'annexe F), il est ressorti certains thèmes communs.

Il a été notamment proposé que les processus de critères et d'indicateurs jouent un rôle de leadership à l'échelle mondiale pour l'élaboration de critères et d'indicateurs, l'amélioration du renforcement des capacités et de l'apprentissage entre les pays, et l'examen des options

en vue d'ajouter de la valeur au-delà de la production de rapports, de l'obtention de ressources supplémentaires et de la promotion de rapports thématiques. Il a été suggéré que les processus devraient s'efforcer de travailler en plus étroite collaboration, de mettre au point un cadre de critères et d'indicateurs simplifiés (avec la possibilité d'avoir des indicateurs supplémentaires propres à un processus), d'améliorer les indicateurs actuels et les méthodes de collecte de données et de gestion, ainsi que d'accroître la communication. Il a également été suggéré que les processus de critères et d'indicateurs mènent à une déclaration commune de collaboration et de travail en vue de simplifier les rapports par l'entremise du Partenariat de collaboration sur les forêts ou des évaluations des ressources forestières mondiales de 2015.

On a demandé aux participants de classer les options proposées en fonction de leur importance perçue. Ce classement tenait compte de l'aspect pratique, de l'orientation stratégique, de l'importance ou de l'urgence, ainsi que de la pertinence des options proposées par rapport aux objectifs de l'atelier et à la vision commune. Afin d'assurer une juste représentation des processus, on a demandé à des représentants de chacun des processus de confirmer que les principales priorités étaient conformes aux priorités de chacun de leur organisme respectif. À la lumière des résultats obtenus, les options prioritaires pour les processus de critères et d'indicateurs sont les suivantes :

- i) établir une déclaration commune de collaboration;
- ii) simplifier les rapports pour FRA 2015;
- iii) améliorer la communication sur l'aménagement forestier durable;
- et iv) travailler en plus étroite collaboration.

Plans d'action

POUR CHACUNE DES OPTIONS PRIORITAIRES RELEVÉES AU COURS DE L'ATELIER, ON A DEMANDÉ AUX PARTICIPANTS D'ÉLABORER UN PLAN D'ACTION PERMETTANT DE RÉALISER CHAQUE OPTION.

Les participants ont travaillé en équipes afin de préparer une déclaration commune provisoire aux fins d'examen par le Processus de Montréal, l'OIBT, FOREST EUROPE et la FAO. Les participants ont également proposé des plans d'action provisoires pour réaliser les autres options prioritaires : i) simplifier les rapports pour FRA 2015; ii) améliorer la communication sur l'aménagement forestier durable; et iii) travailler en plus étroite collaboration.

Les plans d'action proposés et la déclaration commune provisoire sont présentés à l'**annexe G**. Les processus et les organismes ont tous accepté en principe ces plans d'action, sous réserve de discussions ultérieures avec les partenaires et en fonction des contraintes en matière de ressources.

Recommandations

MÊME SI CET ATELIER CONJOINT A CONSTITUÉ UNE ÉTAPE IMPORTANTE EN VUE D'AMÉLIORER LA COLLABORATION ENTRE LES PROCESSUS DE CRITÈRES ET D'INDICATEURS, IL EST RECOMMANDÉ QUE LE PROCESSUS DE MONTRÉAL, L'OIBT, FOREST EUROPE ET LA FAO CONTINUENT DE COLLABORER POUR ATTEINDRE DES OBJECTIFS COMMUNS.

En particulier, ces quatre entités devraient présenter le plus tôt possible les résultats de l'atelier conjoint à leur organisations respectives, en discuter et convenir de mettre en œuvre les mesures proposées indiquées à l'**annexe G**.

En particulier, il est recommandé que le Processus de Montréal, l'OIBT et FOREST EUROPE :

- souscrivent à la déclaration commune de collaboration;
- acceptent l'invitation de la FAO de travailler en plus étroite collaboration pour la prestation de FRA 2015; leur contribution à la marque et à la promotion de FRA 2015 sera reconnue;
- poursuivent les efforts visant à simplifier les exigences relatives à la préparation des rapports pour FRA 2015 en :
 - relevant les similitudes et les différences entre les trois processus de critères et d'indicateurs à utiliser comme ensemble d'indicateurs de base pour FRA 2015;
 - élaborant des calendriers et des méthodes de collecte de données conjoints pour la FAO et les trois processus de critères et d'indicateurs;
 - collaborant à l'élaboration d'une stratégie conjointe de transmission de messages et de communication pour le lancement de FRA 2015; et
 - établissant un calendrier et un horaire de réunions conjoints en vue de réaliser ces étapes;
- mettent en place un groupe de communication conjoint qui examinera les façons d'améliorer la communication sur l'aménagement forestier durable et se penchera sur les options en matière de stratégie conjointe de communication à long terme; et
- travaillera à établir un partenariat conjoint des processus de critères et d'indicateurs, le « partenariat d'indicateurs forestiers », qui :
 - inclurait des membres des trois processus, de même que d'autres groupes ou processus ayant de l'expertise dans l'élaboration de critères et d'indicateurs en vue de trouver une solution aux enjeux actuels et émergents en matière d'aménagement forestier durable;
 - tiendrait les membres au courant de l'information pertinente et des réunions et les y inviterait; participerait à ces réunions, et inciterait d'autres intervenants à s'y joindre;
 - déterminerait les activités et les événements pertinents et partagerait avec d'autres parties la déclaration et les intentions communes;
 - travaillerait au maintien et à l'amélioration de la collaboration des participants au partenariat dans le cadre de futurs ateliers conjoints; et
 - s'impliquerait de façon proactive avec d'autres organismes désireux de mettre au point des critères et des indicateurs pour les forêts afin d'établir comment les trois processus peuvent les aider à atteindre leurs objectifs à l'égard des forêts.

Les résultats de l'atelier conjoint montrent le désir et la volonté du Processus de Montréal, l'OIBT, FOREST EUROPE et de la FAO d'examiner comment les critères et les indicateurs peuvent aider les pays à trouver une solution aux enjeux forestiers émergents, à explorer les possibilités de collaboration dans l'avenir et à simplifier la préparation des rapports internationaux sur les forêts. Ensemble, ces quatre organismes représentent les pays où l'on trouve pratiquement toutes les forêts du monde et peuvent donc réaliser des progrès considérables à l'égard de l'aménagement forestier durable.

Prochaines étapes

1	Dans la semaine suivant l'atelier, le Canada distribuera le compte rendu de l'atelier conjoint aux processus et aux organismes participants aux fins de commentaires (Canada).
2	L'OIBT distribuera aux fins d'information et de commentaires le rapport de la conseillère Stephanie Caswell sur l'utilisation des indicateurs à l'échelle locale.
3	Le Canada facilitera la préparation du compte rendu de l'atelier conjoint dans un format qui sera distribué par les participants lors des prochaines activités.
4	Le Canada, à titre de président actuel du Groupe de travail du Processus de Montréal, continuera de tenir des téléconférences conjointes entre les processus, y compris la FAO, afin de maintenir l'élan pour mettre en œuvre les mesures, selon ce qui a été prévu (la première téléconférence a eu lieu au début de décembre 2011). Les plans d'action proposés peuvent être modifiés à la lumière des commentaires formulés par les processus et les organismes.
5	Des représentants du Processus de Montréal, de l'OIBT, de FOREST EUROPE et de la FAO présenteront les résultats de cet atelier conjoint à leur organisme respectif dès que l'occasion se présentera (mi-novembre).
6	Le Processus de Montréal, l'OIBT, FOREST EUROPE et la FAO nommeront des représentants au partenariat d'indicateurs forestiers en vue de mettre en œuvre les mesures relevées dans le cadre de l'atelier (dès la première téléconférence conjointe, au début de décembre).
7	On a relevé un éventail de réunions et d'activités à venir auxquelles peut participer le partenariat d'indicateurs forestiers à court terme en vue d'élaborer des stratégies de mobilisation à plus long terme et de relever des possibilités à cet égard (effectué par le partenariat d'indicateurs forestiers). Pour une liste des activités à venir, voir l' annexe H .
8	La Nouvelle-Zélande communiquera les résultats de l'atelier conjoint à la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique (novembre).
9	Lorsque le programme sera bien rempli, le partenariat examinera la possibilité de tenir un autre atelier conjoint réunissant des représentants des processus de critères et d'indicateurs, y compris des membres de l'extérieur des secrétariats. Cette activité pourrait être tenue parallèlement à d'autres réunions afin de réduire le fardeau et les coûts liés aux déplacements (après la première téléconférence conjointe du début décembre).
10	Le partenariat d'indicateurs forestiers envisage de tenir une activité parallèle conjointe lors de la prochaine réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (fin de 2012).

ANNEXE A : Ordre du jour de l'atelier conjoint sur les processus de critères et d'indicateurs

OBJECTIF 1	Accroître la capacité des pays de faire face aux enjeux internationaux actuels et émergents en matière d'environnement et de développement durable.
OBJECTIF 2	Simplifier davantage la préparation de rapports internationaux sur les forêts.
OBJECTIF 3	Obtenir une reconnaissance internationale relativement aux progrès et à la pertinence constante des critères et des indicateurs pour les activités liées à l'environnement et au développement durable à l'occasion du 20e anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

MARDI 18 OCTOBRE 2011

HEURE	SUJET	ACTIVITÉ	CONFÉRENCIER	RÉSULTAT	PRODUIT
8 h 30 - 9 h	Renseignements d'ouverture	Affaires courantes : <ul style="list-style-type: none"> • Mot de bienvenue de l'hôte • Logistique • Structure de l'atelier et excursion • Examen de l'ordre du jour (GROW) • Examen des objectifs • Attentes du groupe • Formation de l'équipe de rédaction du procès-verbal de l'atelier • \$\$ pour l'excursion 	Hôte et animateur		
9 h - 9 h 15	Mot d'ouverture	Commentaires préliminaires de l'OIBT, de FE, de la FAO et du PM	OIBT, FE, FAO, PM	Présentation de chaque représentant et de leurs principales préoccupations	Présentation des représentants de chaque processus et de leurs priorités

HEURE	SUJET	ACTIVITÉ	CONFÉRENCIER	RÉSULTAT	PRODUIT
9 h 15 - 10 h	Déterminer ce qui fonctionne bien	<ul style="list-style-type: none"> Travail en petits groupes, partage d'exemples concrets de l'incidence des critères et des indicateurs dans les pays en vue de faire connaître à tous le contexte et la mesure dans lesquels les critères et les indicateurs ont été utilisés avec succès, ainsi que certaines des leçons retenues. Les principaux points seront par la suite présentés au groupe. 	Animateur et tous les participants	Sensibilisation accrue aux façons concrètes dont les critères et les indicateurs ont déjà permis aux pays de trouver une solution aux enjeux internationaux en matière d'environnement et de développement durable	Information factuelle pour un rapport conjoint des pratiques exemplaires ou d'exemples, reposant sur les expériences à l'échelle nationale, de la façon dont les critères et les indicateurs ont permis aux pays de trouver une solution aux enjeux internationaux en matière d'environnement et de développement durable
10 h - 10 h 15	Pause				
10 h 15 - 11 h	Vision	<p>« Rêver le rêve » – Imaginer ce que l'on pourrait faire ensemble au cours des 5 à 10 prochaines années (déterminer la période).</p> <p><i>En groupes de deux, les participants échangent leur vision personnelle. Ils changent de groupe de 3 à 4 fois et choisissent le meilleur de ce qu'ils ont entendu afin d'en arriver à une vision commune pour le groupe.</i></p> <p>(Objectifs)</p>	Animateur et tous les participants	Une compréhension commune de la façon dont les pays ou les processus de critères et d'indicateurs pourraient collaborer dans le domaine des critères et des indicateurs afin de contribuer plus efficacement aux enjeux internationaux en matière d'environnement et de développement durable, ou d'avoir une incidence sur eux.	Une vision collective pour les participants
11 h - 11 h 45	Compréhension commune des enjeux actuels/ émergents en matière d'environnement et de développement durable	<p>« Émission-débat » et questions</p> <p><i>Principaux facteurs de la réunion FRA de la FAO tenue en septembre en Finlande</i></p> <p>(Réalité)</p>	L'animateur et les représentants qui ont participé à la réunion FRA se réuniront et partageront l'information pertinente sur la réunion FRA lors de la réunion du processus conjoint.	<ul style="list-style-type: none"> Une compréhension commune des enjeux internationaux actuels et attendus/ émergents en matière d'environnement et de développement durable Des liens plus solides entre les processus 	<ul style="list-style-type: none"> Une liste mutuellement convenue des enjeux émergents Une liste des lacunes dans la capacité de transmission des données et les politiques Une liste des domaines forestiers sans critères et indicateurs Une liste des possibilités de collaboration

HEURE	SUJET	ACTIVITÉ	CONFÉRENCIER	RÉSULTAT	PRODUIT
11 h 45 - 12 h	Compréhension commune des enjeux actuels/ émergents en matière d'environnement et de développement durable (suite)	Activité de groupe	<ul style="list-style-type: none"> L'animateur recueillera les commentaires sur les enjeux actuels et émergents. L'animateur utilisera une illustration pour favoriser la discussion en groupe et l'échange d'idées. 	<ul style="list-style-type: none"> Une compréhension commune des enjeux internationaux actuels et attendus/ émergents en matière d'environnement et de développement durable Des liens plus solides entre les processus 	<ul style="list-style-type: none"> Une liste mutuellement convenue des enjeux émergents Une liste des lacunes dans la capacité de transmission des données et les politiques Une liste des domaines forestiers sans critères et indicateurs Une liste des possibilités de collaboration
12 h - 13 h	Repas du midi				
13 h - 13 h 30	Compréhension commune des enjeux actuels/ émergents en matière d'environnement et de développement durable (suite)				<ul style="list-style-type: none"> Une liste mutuellement convenue des enjeux émergents Une liste des lacunes dans la capacité de transmission des données et les politiques Une liste des domaines forestiers sans critères et indicateurs Une liste des possibilités de collaboration
13 h 30 - 14 h 15	Élaboration des options en vue de trouver une solution aux enjeux actuels et émergents en matière d'environnement et de développement durable	Mur des défis – les participants affichent des idées sur un mur. Ils regroupent les idées pour mieux les cerner et poursuivent la conversation sur les options pendant l'excursion. <i>(Options)</i>	Animateur et tous les participants	Meilleure compréhension des possibilités partagées par les pays et les processus afin de simplifier la préparation de rapports internationaux à l'aide de critères et d'indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> Un ensemble d'options à prendre en considération par les divers processus Une décision à savoir si on recommandera d'autres réunions techniques pour des tâches précises avant Rio+20
14 h 15 - 14 h 30	Fin de la première journée	Récapitulation de la première journée, logistique, information sur l'excursion, la présentation et le BBQ, ainsi que sur la deuxième journée	Animateur et hôte		

VOYAGE EN GROUPES PAR AUTOBUS JUSQU'AU LABORATOIRE DU SCF DU PACIFIQUE POUR LA PRÉSENTATION (ENVIRON 25 MINUTES)

JEUDI 20 OCTOBRE 2011

HEURE	SUJET	ACTIVITÉ	CONFÉRENCIER	RÉSULTAT	PRODUIT
8 h 30 – 9 h	Récapitulation de la première journée <ul style="list-style-type: none"> objectifs, réalité, options 	Inscription	Animateur	Chacun est présent et se concentre sur les travaux de la journée	
9 h - 9 h 30	Élaboration des options en vue de trouver une solution aux enjeux actuels et émergents en matière d'environnement et de développement durable	Afficher les nouvelles idées d'options. Le groupe examinera les options à « regrouper » et conviendra des thèmes.	Animateur et groupes		
9 h 30 - 10 h	Établissement des priorités pour les options, en tenant compte de Rio +20 et des autres événements pertinents pour les critères et les indicateurs	Discuter des critères à utiliser afin de décider quels thèmes relevés seront abordés plus en profondeur. « Suffrageocratie » Les participants votent pour leurs deux options préférées.	Animateur	Liste des options sélectionnées par le groupe	
10 h - 10 h 15	Pause				
10 h 15 - 12 h	Élaboration de plans d'action pour les options prioritaires	<p>Partie A</p> <p>Activité de groupe – avoir une table de discussion pour chaque option; les sous-groupes passent d'une table à l'autre, laissent des notes et changent de table après 10-15 minutes.</p> <p>Partie B</p> <p>En petits groupes, élaborer des plans d'action à la lumière des notes laissées sur les tables.</p>	Dirigé par l'animateur, chacun dans un groupe	Meilleure compréhension à Rio +20 et sensibilisation générale accrue aux processus de critères et d'indicateurs et à leur incidence en vue de trouver une solution/ réaliser des progrès à l'égard de l'aménagement forestier durable et de l'importance des perspectives mondiales recueillies dans le cadre la collaboration pour les pratiques locales ou nationales	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des façons possibles pour les processus participants de contribuer en collaborant à Rio+20 et à d'autres événements et activités afin d'accroître la sensibilisation sur les processus, leur incidence et leur potentiel en vue de trouver une solution aux enjeux liés au développement durable.
12 h - 13 h	Repas du midi				

HEURE	SUJET	ACTIVITÉ	CONFÉRENCIER	RÉSULTAT	PRODUIT
13 h - 14 h	Élaboration de plans d'action pour les options prioritaires (suite)	Travailler en petits groupes à mettre à l'essai et à améliorer les plans d'action.		Meilleure compréhension à Rio +20 et sensibilisation générale accrue aux processus de critères et d'indicateurs et à leur incidence en vue de trouver une solution/ réaliser des progrès à l'égard de l'aménagement forestier durable et de l'importance des perspectives mondiales recueillies dans le cadre la collaboration pour les pratiques locales ou nationales	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des façons possibles pour les processus participants de contribuer en collaborant à Rio+20 et à d'autres événements et activités afin d'accroître la sensibilisation sur les processus, leurs impacts et leur potentiel en vue de trouver une solution aux enjeux liés au développement durable.
14 h - 14 h 30	Résumé et présentation des plans d'action	Activité de groupe – demander à un porte-parole de chaque groupe de présenter le plan d'action.	Dirigé par l'animateur		
14 h 30 – 14 h 45	Pause	Saisir les notes laissées sur les tables dans un ordinateur portable.			
14 h 45 - 16 h	Élaborer une feuille de route afin de terminer le rapport de l'atelier, avec un processus proposé pour faire un suivi des mesures considérées nécessaires pour Rio+20 et les autres événements et activités	Le groupe, dirigé par un animateur, suggérera les étapes.	Dirigé par l'animateur		Un plan d'action proposé aux fins d'examen par les processus participants
16 h - 16 h 45	Passer en revue la première ébauche des notes pour le rapport de l'atelier	L'équipe de rédaction du rapport présentera les notes sur l'atelier et les activités proposées.	Dirigé par l'animateur		
16 h 45 - 17 h	Récapitulation et étapes suivantes	Un représentant de chaque processus décrira les prochaines étapes de suivi de son organisme concernant le rapport de l'atelier.	Représentants des processus, avec un animateur	Confirmation de chaque processus sans tarder en vue de s'engager à faire un suivi des idées à inclure dans le rapport	Un ensemble de produits qui répondent aux idées et aux besoins exprimés lors de l'atelier conjoint et que les processus participants ont acceptés

ANNEXE B :

Participants à l'atelier conjoint

NOM	ORGANISME/PAYS	PERSONNE-RESSOURCE
Andrea Wells	Animatrice – Ressources naturelles Canada	Andrea.Wells@NRCan-RNCan.gc.ca
Berit H. Lindstad	FOREST EUROPE	berit.lindstad@foresteurope.org
Steven Johnson	OIBT	Johnson@itto.int
Maria Fernanda Alcobé	Processus de Montréal – Argentine	feralcobe@gmail.com
Mirta Rosa Larrieu	Processus de Montréal – Argentine	mirtalarrieu@yahoo.com.ar
Pablo Laclau	Processus de Montréal – Argentine	placlau@correo.inta.gov.ar
Andrew Wilson	Processus de Montréal – Australie	Andrew.wilson@daff.gov.au
Stuart West	Processus de Montréal – Australie	stuart.west@sa.gov.au
Kevin Ethier	Processus de Montréal – Canada	Kevin.Ethier@NRCan-RNCan.gc.ca
Joanne Frappier	Processus de Montréal – Canada	Joanne.Frappier@NRCan-RNCan.gc.ca
John Hall	Processus de Montréal – Canada	John.Hall@NRCan-RNCan.gc.ca
Simon Bridge	Processus de Montréal – Canada	Simon.Bridge@NRCan-RNCan.gc.ca
Veronica Oyazun	Processus de Montréal – Chili	voyarzun@conaf.cl
Lei Jingpin	Processus de Montréal – Chine	leijingpin@hotmail.com
Xia Chaozong	Processus de Montréal – Chine	Xiachz1975@gmail.com
Xiao Wenfa	Processus de Montréal – Chine	xiaowenf@caf.ac.cn
Zhang Min	Processus de Montréal – Chine	Dcczhmn2k@vip.sina.com
Zhang Songdan	Processus de Montréal – Chine	songdan@forestry.gov.cn
Yuichi Sato	Processus de Montréal – Japon	yuuichi_satou@nm.maff.go.jp
Ichiro Nagame	Processus de Montréal – Japon	ichiro_nagame@nm.maff.go.jp
Tim Payn	Processus de Montréal – Nouvelle-Zélande	tim.payn@scionresearch.com
Alan Reid	Processus de Montréal – Nouvelle-Zélande	alan.reid@maf.govt.nz
Steven Cox	Processus de Montréal – Nouvelle-Zélande	Steven.Cox@maf.govt.nz
Se Kyung CHONG	Processus de Montréal – République de Corée	skchong@forest.go.kr
Maria Palenova	Processus de Montréal – Russie	palenova@gmail.com
Catherine Karr-Colque	Processus de Montréal – É.-U.	karr-colquecj@state.gov
Micheal Buck	Processus de Montréal – É.-U.	mbuck@hawaii.rr.com
Peter Gaulke	Processus de Montréal – É.-U.	pgaulke@fs.fed.us
Rich Guldin	Processus de Montréal – É.-U.	rguldin@fs.fed.us
Jeff Dechka	Ressources naturelles Canada	Jeff.Dechka@NRCan-RNCan.gc.ca
Kenneth MacDicken	ONU-FAO	Kenneth.MacDicken@fao.org

ANNEXE C :

Bilan – déterminer ce qui s'est bien déroulé et les défis communs

DANS LE TABLEAU CI-DESSOUS, ON PRÉSENTE DES EXEMPLES DONNÉS PAR LES PARTICIPANTS SUR LE CONTEXTE ET LA MESURE DANS LESQUELS LES CRITÈRES ET LES INDICATEURS ONT ÉTÉ UTILISÉS AVEC SUCCÈS, AINSI QUE CERTAINS DES DÉFIS LES PLUS IMPORTANTS QU'ILS DOIVENT RELEVER.

RÉUSSITES	DÉFIS
<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des données; avoir des données comparables dans tous les pays afin de communiquer les tendances • Les sept éléments thématiques de FRA reposent sur les trois processus de critères et d'indicateurs. • Réseau permanent de parcelles boisées du Japon • Critères et indicateurs dans la réglementation forestière; obligation juridique de préparer un rapport annuel sur l'indice de durabilité des forêts • L'OIBT en est maintenant à la deuxième ronde de rapports. Il y a un bon niveau de financement. • D'autres secteurs font désormais appel à l'expérience dans le domaine forestier. • Le secteur forestier est tenu de respecter des normes plus strictes que d'autres secteurs. Cela nous permet donc d'être des chefs de file. • Moins mettre l'accent sur la définition de la durabilité, mais savoir plutôt qui dispose de données fiables et à quoi ces dernières peuvent servir • Renforcement des capacités au sein des pays • Augmentation des conversations sur les forêts • Image de niveau élevé, cohérente, globale; aucun jugement • Information considérée comme exacte et digne de confiance; a fait progresser la discussion sur les enjeux et les valeurs • Moyens pour discuter avec les politiciens • Un coup d'œil « réaliste » à nos processus internes qui ont motivé les améliorations 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des progrès nécessairement lents des processus internationaux • Nécessité de collaborer davantage avec les tribunes autres que celles pour les critères et les indicateurs (p. ex., Convention sur la diversité écologique) • Établissement d'un équilibre entre les avantages de l'uniformisation et la nécessité de la souplesse et de la diversité • Rapports honnêtes; crainte de se dévoiler dans les rapports • Rapports sur les émissions de carbone; aucun bon processus en place; les critères et les indicateurs pourraient-ils offrir un cadre? • Pertinence constante; les messages sont « au point mort ». • Lutte pour attirer l'attention des politiciens en cette nouvelle époque de messages multiples et de « problèmes et nouvelles du jour » • Manque de compréhension du cadre des critères et des indicateurs; également à l'échelle régionale et locale • Les réponses à court terme demandent du temps et de l'énergie. • Accès à de bons programmes de collecte de données; diminution des ressources • Manque de sensibilisation de la part des décideurs à l'échelon politique • Les changements mondiaux s'accélèrent. Le cadre des critères et des indicateurs et l'intervalle de préparation de rapports risquent de ne pas suivre le rythme.

RÉUSSITES	DÉFIS
<ul style="list-style-type: none"> • Donne une perspective chronologique pour suivre le changement • Intérêt et participation soutenus au fil du temps; malgré les départs à la retraite • Les processus de critères et d'indicateurs ont rassemblé la communauté forestière sous un cadre commun (divers domaines incluant la recherche, la protection, la production). • Divers processus de critères et d'indicateurs ont mené au même point. • A contribué à la promotion de l'aménagement forestier durable. • Les critères et les indicateurs sont transférables de l'échelle locale à l'échelle internationale. • Secteurs intégrés liés aux forêts • Renforcement des capacités • Différence entre une forêt naturelle et une plantation forestière et les établissements qui travaillent ensemble pour toutes les forêts • Dialogue accru et exhaustif sur l'aménagement forestier durable • Utilisation de critères et d'indicateurs pour évaluer les accords régionaux • Utilisation des critères et des indicateurs du PM afin de mettre en place des forêts modèles • Conception d'indicateurs à l'échelle régionale en fonction des critères et des indicateurs du PM • Rôle de nos processus dans les discussions internationales; les discussions peuvent ici déborder sur d'autres tribunes. • Changement de l'orientation des politiques nationales par suite du dialogue sur l'aménagement forestier durable et du PM. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renseigner les professeurs d'université et les étudiants sur le cadre de travail et les données, ainsi que sur leur utilité (prochaine génération) • Adaptation des critères et des indicateurs • Établir le lien entre les critères et les indicateurs et l'élaboration de politiques • Communication (et après?) • Où veut-on en venir? • Besoins liés au ressourcement • Comment passer à l'étape suivante • Interface avec la certification • Difficulté d'obtenir des données et de répondre aux questions posées • Création d'une valeur ajoutée à l'aide des données • Défi lié à l'établissement des priorités pour les indicateurs; réduction du fardeau lié à la préparation de rapports • Utilisation de critères et d'indicateurs pour de petites terres à bois d'agriculteurs

ANNEXE D :

Vision commune

LES PARTICIPANTS ONT ÉTÉ DIVISÉS EN QUATRE GROUPES ET ON LEUR A DEMANDÉ D'ÉLABORER UNE VISION POUR L'AVENIR, C'EST-À-DIRE UNE DESCRIPTION IDÉALISTE DE CE QUI AURA ÉTÉ RÉALISÉ DANS 5 À 10 ANS SI TOUT FONCTIONNE RONDEMENT.

L'exercice visait à faire comprendre à tous ce qui pourrait être réalisé par les processus de critères et d'indicateurs et par la FAO à l'égard de l'objectif d'influencer les enjeux internationaux en matière d'environnement et de développement durable. Bien que quatre énoncés de vision aient été créés, il en est ressorti deux thèmes. Les éléments de chacun des énoncés de vision sont classés ci-dessous en fonction de ces thèmes.

- 1) Capacité universelle de préparer des rapports de façon ouverte et transparente grâce à la collaboration et à simplification des rapports
 - Grâce à la mise en commun de l'expertise, tous les pays sont en mesure de préparer des rapports.
 - Un partenariat d'indicateurs forestiers donne un accès libre et transparent aux données et aux méthodes d'analyse en vue de mieux comprendre la situation en matière d'aménagement forestier durable.
 - Tous les processus ont été en mesure de préparer un rapport sur les indicateurs de base.
 - Harmonisation de la préparation des rapports et compréhension de la collecte et des limites des données.
 - Un site Web sur les forêts.
 - Tous les pays comprennent le langage et le cadre de préparation de rapports pour l'aménagement forestier durable.
 - Tous les pays ont la capacité de préparer des rapports sur leurs forêts de façon ouverte et transparente.
- 2) De l'information digne de confiance sur l'aménagement forestier durable largement reconnue et utilisée et qui pousse les décideurs à agir
 - Tous les pays utilisent des méthodes communes de préparation de rapports sur l'aménagement forestier durable à l'aide de critères et d'indicateurs, ce qui résulte en un grand nombre d'investissements dans les activités d'aménagement forestier durable.
 - Le secteur forestier est en tête de file des autres secteurs qui ont adopté une approche comparable en matière de gestion durable des ressources.
 - Les messages relatifs aux critères et aux indicateurs ont convaincu des dirigeants à l'échelle mondiale de mettre en œuvre de nouvelles stratégies visant à protéger et à augmenter le couvert forestier mondial.
 - Les messages relatifs aux critères et aux indicateurs ont fait augmenter de 50 p. 100 les budgets pour l'aménagement forestier et les établissements de recherche.
 - Meilleure compréhension par la population de l'aménagement forestier durable, confiance dans les données, appui politique et utilisation par d'autres des critères et des indicateurs.
 - La musique et des chansons ont permis de recueillir des sommes considérables pour planter des forêts partout dans le monde.
 - À la lumière des résultats d'une évaluation effectuée à l'aide de critères et d'indicateurs d'aménagement forestier durable, toutes les forêts du monde sont aménagées de façon durable.

ANNEXE E :

Enjeux actuels et émergents

LE TABLEAU CI-DESSOUS RENFERME LES COMMENTAIRES FORMULÉS LES PARTICIPANTS SUR LES ENJEUX QUI ONT DES INCIDENCES, POSITIVES OU NÉGATIVES, SUR LA CAPACITÉ DES PAYS DE TROUVER UNE SOLUTION AUX ENJEUX ACTUELS ET ÉMERGENTS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

ENJEUX POSITIFS	ENJEUX NÉGATIFS
<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture croissante de la FRA. • Amélioration des outils (p. ex., rapports, techniques, etc.) • Sensibilisation croissante de la population aux enjeux environnementaux • Sensibilisation croissante au rôle des forêts en matière d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation • Sensibilisation croissante aux bienfaits environnementaux des forêts • Sensibilisation croissante du secteur privé aux activités environnementales • Beaucoup d'activités internationales sur les indicateurs • Accès plus facile à l'information et aux données (pour plus de personnes) • Conformité et gouvernance des entreprises privées • Émergence de technologies vertes • Attentes des collectivités à l'égard du développement durable • Certification et accès au marché pour les ressources gérées de façon durable • Coopération plus étroite entre les processus de critères et d'indicateurs et les organisations de l'ONU • Émergence d'autres critères et indicateurs • Amélioration de la communication entre les pays et au sein des pays 	<ul style="list-style-type: none"> • Déforestation • Pression accrue sur les terres forestières et demandes accrues de produits et services forestiers • Nécessité de prendre des mesures et de réagir immédiatement face aux enjeux liés au développement durable • Échec du marché pour établir les prix des produits forestiers • Besoins croissants et conflictuels • Conséquences accrues des changements climatiques • Capacité d'attention des dirigeants politiques : de courte durée et changeante • Défi de perdre le contrôle des messages diffusés • Manque de compétences en communication et en marketing des professionnels des ressources naturelles • Comment expliquer clairement l'aménagement forestier durable à la population et au gouvernement • Plus de données peuvent modifier l'histoire • Satisfaction de tous les types d'intervenants • Utilisation des données pour progresser et diffuser le message • Déclin des ressources (budgets) • Sensibilisation croissante de la population aux enjeux environnementaux • Appétit croissant pour plus d'information sur les forêts (dépasse notre capacité) • Comment influencer les autres processus • Manque d'appropriation des autres à l'extérieur du processus de critères et d'indicateurs • Influence politique du secteur forestier

ANNEXE F :

Élaboration et priorisation des options

VOICI UNE LISTE DES OPTIONS, GROUPEES PAR THÈME, QUI SELON LES PARTICIPANTS POURRAIENT AIDER LES PROCESSUS DE CRITÈRES ET D'INDICATEURS À RÉALISER LEUR VISION COMMUNE.

ÉLABORATION ET PRIORISATION DES OPTIONS

Communication

- Communiquer entre nos groupes de façon explicite.
- Faire connaître les critères et les indicateurs à l'ensemble de la société.
- Élaborer la deuxième stratégie de mise en œuvre et de communication.
- Créer des histoires de réussite communes sur la façon dont les cadres de critères et d'indicateurs (données) ont influencé les décisions de gestion.
- Mieux communiquer notre travail à la plus vaste communauté.
- Communiquer en vue de mettre en œuvre une activité commune sur l'aménagement forestier durable dans le secteur forestier.
- Un portail pour l'information sur l'aménagement forestier durable
- Concevoir et mettre en place le site Web du secteur forestier.
- Tous les établissements partagent de l'information et comprennent bien un plan stratégique unique afin d'avoir de bons responsables de l'élaboration des politiques et de faire davantage connaître les critères et les indicateurs.
- Se concentrer sur l'amélioration des plus importants critères et indicateurs pour faire passer le message.
- Comprendre clairement qui sont les utilisateurs de nos produits et quelles tâches ils doivent accomplir avec nos produits.
- Élaborer une proposition de valeur pour la partie des indicateurs.
- Déterminer qui sont nos utilisateurs finaux.
- Établir des liens (communication) entre la conservation et la production (pour un public général).
- Écrire de bonnes chroniques.
- Communiquer de façon efficace.

Assumer un leadership

- Informer ou être informé par CDB afin de comprendre l'apport des critères et des indicateurs.
- Augmenter notre influence sur d'autres tribunes du secteur forestier.
- Informer ou être informé par la CCNUCC afin de comprendre l'apport des critères et des indicateurs.
- Appuyer le FNUF pour l'établissement d'un instrument juridiquement contraignant à l'aide de critères et d'indicateurs d'aménagement forestier durable communs.
- Étendre le leadership mondial à la préparation de rapports sur les forêts.

FRA 2015

- Se mettre d'accord sur les définitions.
- Utiliser FRA 2015 pour accroître l'harmonisation des indicateurs et des données.
- Travailler à l'atteindre de l'objectif consistant à avoir tous nos logos affichés à FRA 2015.
- Les trois processus collaborent avec la FAO à une stratégie conjointe de diffusion de messages et de communication pour FRA 2015.
- FRA 2015 comme plate-forme (accord? réunions spéciales?)

Uniformisation de la présentation des rapports

- Préparer et procurer un format clair pour la préparation de rapports sur les indicateurs.
- Convenir des éléments thématiques et des critères pour tous les rapports des processus et de FRA.
- Partager mutuellement la préparation de nos rapports d'étape.
- Réduire le fardeau de la préparation de rapports avec un rapport sur les critères et les indicateurs d'aménagement forestier durable.
- Harmonisation de la préparation des rapports; un questionnaire/format commun élaboré par un « consortium de gens bien intentionnés ».

Rapports thématiques

- Élaborer un rapport thématique à l'aide d'une série d'indicateurs publiés conjointement par la FAO, l'OIBT, FOREST EUROPE et le Processus de Montréal.
- Les histoires thématiques constituent la meilleure façon de communiquer la valeur des critères et des indicateurs.
- Un bref rapport par la FAO, le Processus de Montréal, l'OIBT et FOREST EUROPE sur une question d'intérêt pour nos publics (p. ex., exploite-t-on trop nos forêts?) avec de l'information obtenue à partir des indicateurs communs en lien avec cette question (publication à RIO+20?).

Partenariat de collaboration sur les forêts

- En collaboration avec le partenariat, simplifier la préparation des rapports.
- Messages constants aux organisations membres du partenariat sur l'importance de simplifier la préparation des rapports.
- Simplifier afin d'éliminer le fardeau lié à la préparation des rapports (p. ex., classement des indicateurs, diminution du nombre d'indicateurs faisant l'objet du rapport, élaboration de lignes directrices pour préparer des rapports concis).

Amélioration des indicateurs

- Élaborer un ou des meilleurs indicateurs sur l'eau pour le Groupe de travail du Processus de Montréal (GTPM) et FRA.
- Élaborer un ou des meilleurs indicateurs de « fonction protectrice » pour GTPM et FRA.

Déclaration commune

- « Message » commun pour RIO+20 (objectif à court terme pour une meilleure coopération)
- Créer une déclaration commune en vertu de laquelle les nouveaux critères et indicateurs d'aménagement forestier durable élaborés de façon ponctuelle par les pays doivent être justifiables, transparents et scientifiques et être élaborés à partir des données fournies par la vaste communauté d'intervenants comme le Processus de Montréal, FOREST EUROPE et l'OIBT.
- Déclaration commune entre les processus de critères et d'indicateurs qui souligne les éléments de données convenus
- Tous les processus de critères et d'indicateurs et FRA élaborent un document de communication sur les éléments thématiques et les critères convenus.
- Déclaration de coopération à RIO+20

Site Web du Processus de Montréal

- Améliorer le site Web du Processus de Montréal.

Ajout de valeur

- Élaborer des outils d'analyse des politiques reposant sur les critères et les indicateurs.
- Déterminer les « points chauds » pour les différents critères dans les pays membres.
- Présenter de nouveaux thèmes.
- Aller au-delà des rapports sur les critères et les indicateurs pour établir des normes et des cibles.

Obtention de ressources

- Améliorer les services de secrétariat.
- Établir une relation avec des promoteurs du secteur privé.
- Prévoir un mécanisme de soutien.
- Chercher des ressources financières.
- Intégrer les ressources.

Gestion des données

- Former un groupe de travail sur une base de données internationale sur les forêts.
- Base de données sur les forêts (Plan d'inventaire forestier)
- Élaborer une procédure pour l'analyse et la publication conjointe des données sur l'aménagement forestier.
- Élaborer un cadre de travail pour i) les données à inclure, ii) qui en assurera le maintien, et iii) qui y aura accès.
- Élaborer un « système de gestion des données sur les indicateurs forestiers ».
- Se concentrer sur l'amélioration des critères et des indicateurs pour ceux qui sont le plus comparables entre les processus.
- Convenir des méthodes de collecte et d'élaboration des données.
- Convenir de la façon d'évaluer les indicateurs.
- Déterminer les limites des processus de données.

Cadre commun

- Mettre au point une méthode d'utilisation des critères et des indicateurs.
- Créer un cadre entre les processus de critères et d'indicateurs en vue d'une collaboration en matière de recherche dans la même direction (pas d'argent pour la recherche, seulement pour la gestion et les déplacements aux réunions).
- Mettre au point un seul ensemble de critères et d'indicateurs qui est commun aux trois processus et à FRA.

- Travailler avec FRA afin d'assurer l'harmonisation des indicateurs entre les processus et FRA.
- Élaborer une approche commune pour les processus de critères et d'indicateurs afin de travailler individuellement et collectivement.
- Améliorer nos liens aux critères et aux indicateurs pour nos énoncés de principes nationaux.
- Établir le terrain d'entente avec les parties intéressées.

Renforcement des capacités et apprentissage

- Choisir un ou deux projets pilotes en vue de mettre les idées à l'essai.
- Mettre en place une série d'ateliers afin d'élaborer des idées de vision.
- Capacités
 - études de cas sur la façon dont les données sur les indicateurs sont mesurées et analysées;
 - atelier international pour partager les expériences.
- Stages ou affectations de pays moins développés vers des pays plus développés (développés dans le sens de progrès en matière de critères et d'indicateurs)
- Renforcement des capacités à tous les paliers du secteur forestier et du gouvernement
- Renforcement des capacités pour la préparation de rapports sur l'aménagement forestier durable
- Travailler ensemble à des ateliers régionaux de renforcement des capacités.
- Renforcer les capacités des pays de préparer des rapports.
- Échanges professionnels à court terme entre les processus afin de renforcer les liens et de rehausser la capacité
- Partage de spécialistes entre les pays et au sein des pays
- Échange de chercheurs et d'utilisateurs des politiques sur les critères et les indicateurs entre les pays et les processus.

ANNEXE G :

Plans d'action proposés pour les options prioritaires

LA LISTE CI-DESSOUS RENFERME DES PLANS D'ACTION PROPOSÉS AVEC LESQUELS LES OPTIONS PRIORITAIRES POURRAIENT ÊTRE RÉALISÉES, AINSI QU'UNE DÉCLARATION COMMUNE POUR LE PROCESSUS DE MONTRÉAL, L'OIBT, FOREST EUROPE ET LA FAO. LES PLANS D'ACTION PROPOSÉS ONT ÉTÉ ACCEPTÉS EN PRINCIPE, SOUS RÉSERVE DE DISCUSSIONS ULTÉRIEURES AVEC LES PARTENAIRES ET EN FONCTION DES CONTRAINTES EN MATIÈRE DE RESSOURCES.

1) FRA 2015 ET UNIFORMISATION DE LA PRÉSENTATION DE RAPPORTS

Objectif

Les évaluations des ressources forestières mondiales effectuées tous les cinq ans par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) constituent les évaluations les plus exhaustives des forêts et du secteur forestier, et ce, non seulement en ce qui concerne le nombre de pays et de personnes concernés, mais également en ce qui a trait à la portée. On y examine la situation actuelle et les tendances récentes pour environ 90 variables, dont l'étendue, la condition, l'utilisation et la valeur des forêts et des autres terres boisées, dans le but d'évaluer toutes les retombées des ressources forestières. Les résultats des évaluations des ressources forestières mondiales sont présentés en fonction de sept éléments thématiques d'aménagement forestier durable, lesquels sont obtenus à partir des critères relevés par les processus établis de critères et d'indicateurs, en particulier le Processus de Montréal, l'OIBT et FOREST EUROPE.

Stratégie

Un nombre croissant de pays, dont les membres des trois processus de critères et d'indicateurs, demandent la simplification des exigences de préparation des rapports et que les exigences de préparation des rapports internationaux reposent sur les efforts consacrés à la

préparation de leurs rapports nationaux sur l'aménagement forestier durable.

Mesures

Le Processus de Montréal, l'OIBT et FOREST EUROPE conviennent conjointement de ce qui suit :

- accepter l'invitation de la FAO de travailler en plus étroite collaboration en vue de la tenue des évaluations des ressources forestières mondiales 2015 et que la contribution du Processus de Montréal, de l'OIBT et de FOREST EUROPE à la marque et à la promotion de FRA 2015 sera reconnue;
- établir les similitudes et les différences entre les trois processus d'indicateurs à utiliser comme ensemble d'indicateurs de base pour FRA 2015;
- établir des calendriers et des méthodes de collecte de données conjoints pour la FAO et les trois processus de critères et d'indicateurs;
- collaborer à une stratégie conjointe de diffusion de messages et de communication pour le lancement de FRA 2015; et
- établir un calendrier et un emploi du temps conjoints pour les réunions en vue de réaliser ces étapes.

2) MEILLEURE COMMUNICATION

Objectif

Meilleure communication avec tous les publics

Stratégies

- Objectif à court terme d'utiliser les histoires de réussite et les documents existants
- Objectif à long terme d'établir un langage commun dans les deux sens (nous communiquons et obtenons des commentaires de façon continue)
- Stratégie de communication à long terme afin d'améliorer et de peaufiner notre histoire et faire en sorte qu'elle reste pertinente en fonction des événements et des enjeux actuels pour :
 - savoir qui sont nos utilisateurs finaux et notre public;
 - recueillir les histoires actuelles et les outils de communication afin que nos histoires fassent écho aux importants enjeux publics (p. ex., changements climatiques);

- maintenir la circulation des histoires (continuant à être pertinentes); et
- surveiller les répercussions de l'amélioration des communications (groupe des communications).

Mesure

Former un groupe des communications conjoint, composé de représentants de chacun des processus de critères et d'indicateurs (Processus de Montréal, OIBT et FOREST EUROPE).

Enjeu crucial

Ressourcement

3) TRAVAILLER ENSEMBLE

Objectif

- Travailler ensemble et établir un « partenariat d'indicateurs forestiers ».

Stratégie

Le « partenariat d'indicateurs forestiers » inclurait des membres du Processus de Montréal, de l'OIBT et de FOREST EUROPE, ainsi que d'autres groupes ou processus avec de l'expertise dans l'élaboration de critères et d'indicateurs afin de trouver une solution aux enjeux actuels et émergents en matière d'aménagement forestier durable. Un « partenariat d'indicateurs forestiers » favoriserait l'efficacité, la promotion de l'aménagement forestier durable et la réduction de la redondance.

Mesures

- Les processus visent à :
 - tenir les membres au courant de l'information pertinente et des réunions et les y inviter; participer à ces réunions, et inciter d'autres intervenants à s'y joindre;
 - offrir les services et l'expertise de leurs spécialistes afin de renforcer les capacités en matière d'élaboration et d'utilisation des critères et des indicateurs en vue de promouvoir l'aménagement forestier durable;
 - relever les activités et les événements pertinents et partager avec d'autres la déclaration et les intentions communes; et
 - maintenir et accroître l'importance de la collaboration des participants au partenariat dans le cadre de futurs ateliers conjoints.

- Participer de façon proactive à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), à la Convention sur la diversité biologique (CBD) et à d'autres mécanismes visant

à mettre au point des critères et des indicateurs pour les forêts afin d'établir la mesure dans laquelle le « partenariat d'indicateurs forestiers » peut contribuer à l'atteinte de leurs objectifs pour les forêts.

4) DÉCLARATION COMMUNE DE COLLABORATION

S'occuper des forêts du monde et maintenir leurs services : Déclaration commune du Processus de Montréal, de l'Organisation internationale des bois tropicaux, de FOREST EUROPE et de l'Évaluation des ressources forestières mondiales de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Pendant les 20 années qui ont suivi la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) tenue à Rio de Janeiro, Brésil, en 1992, les forêts de partout dans le monde ont continué de faire face à des pressions de toutes sortes, comme la déforestation continue et l'augmentation des demandes de produits et de services de la société. Simultanément, les forêts sont de plus en plus reconnues pour leurs importantes contributions à la résolution des difficultés environnementales mondiales, comme l'atténuation des changements climatiques et la conservation de la biodiversité. Comme il a été réitéré pendant l'Année internationale de la forêt de 2011, les forêts et leur aménagement durable peuvent contribuer de manière importante au développement durable, à l'éradication de la pauvreté et à l'atteinte d'objectifs de développement convenus à l'échelle internationale.

La Déclaration de principes, non juridiquement contraignante, mais faisant autorité, pour un consensus mondial sur la gestion, la conservation et l'exploitation écologiquement viable de tous les types de forêts, « les Principes relatifs aux forêts », constituait une motivation importante pour apporter des améliorations au suivi et à la production de rapports concernant les conditions et les tendances des forêts.

Depuis la CNUED, le Processus de Montréal, l'Organisation internationale des bois tropicaux,

FOREST EUROPE et l'Évaluation des ressources forestières mondiales de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture utilisent des cadres sophistiqués de critères et d'indicateurs pour produire des rapports sur les forêts en ce qui concerne les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

Ensemble, les quatre organismes continuent de faire d'importants progrès pour promouvoir la gestion durable des forêts, comme le décrit le Forum des Nations Unies sur les forêts :

« La gestion durable des forêts, en tant que concept dynamique et en évolution, vise à maintenir et à renforcer les valeurs économiques, sociales et écologiques de tous les types de forêts, pour le bien des générations présentes et futures. »

Voici les sept éléments thématiques de la gestion durable des forêts reconnus à l'échelle internationale (Forum des Nations Unies sur les forêts de 2004) :

- 1) étendue des ressources forestières
- 2) diversité biologique
- 3) santé et vitalité des forêts
- 4) fonctions productives remplies par les ressources forestières
- 5) fonctions de protection remplies par les ressources forestières
- 6) fonctions socioéconomiques
- 7) cadre juridique, politique et institutionnel

Ces éléments constituent le fondement du suivi et de la production de rapports, et ils servent à détecter les difficultés et à démontrer les progrès réalisés en ce qui concerne les conditions et la gestion durable des forêts.

Nous sommes convaincus que notre expérience et nos réussites présentent un intérêt pour d'autres organismes et processus qui assurent un suivi des changements environnementaux et qui produisent des rapports sur la gestion durable.

Nous reconnaissons l'utilité de collaborer avec d'autres processus et organismes pour éviter la prolifération des exigences en matière de suivi et de production de rapports connexes.

Nous sommes conscients que nos connaissances et notre expérience en matière de suivi et de production de rapports sur les conditions et les tendances des forêts sont utiles et pertinentes pour les questions émergentes, comme les changements climatiques, la bioénergie et l'eau.

Nous invitons les autres entités intéressées par les données, l'évaluation ou l'expertise relatives aux forêts à collaborer avec nous en vue d'améliorer davantage la collecte de données et la production de rapports sur les forêts. Nous estimons qu'il s'agit de la meilleure façon d'aborder les questions émergentes et de garantir que les forêts gérées de manière durable contribuent à long terme au développement durable à l'échelle mondiale.

Le Processus de Montréal | Organisation internationale des bois tropicaux | FOREST EUROPE |
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

5 janvier 2012

ANNEXE H :

Activités à venir

2011

Convention sur la diversité biologique (CDB) Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (OSCST) (novembre)

Congrès national de la Society of American Foresters (novembre)

Conseil international des bois tropicaux (ITTTC) (novembre)

Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique (novembre)

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (décembre)

2012

Réunion Ispra I sur les évaluations des ressources forestières mondiales 2015 (mars)

Rio+20, Conférence des Nations Unies sur le développement durable (juin)

COFO 2012, 21^e réunion du Comité des forêts (septembre)

11^e réunion de la Conférence des Parties (CdP 11) à la CDB (octobre)

2013

23^e réunion du Groupe de travail du Processus de Montréal

3^e réunion d'experts des Nations Unies sur les plantations forestières

Forum des Nations Unies sur les forêts, FNUF-10 (mai)

Conférence ministérielle de FOREST EUROPE (2013-2014)

2014

Lancement des évaluations des ressources forestières mondiales 2015

Congrès mondial de l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO) (octobre)

5^e rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (2014-2015)

2015

20^e anniversaire du Processus de Montréal

Évaluations des ressources forestières mondiales de 2015

Fin du programme de travail pluriannuel du FNUF (2007-2015)

Forum des Nations Unies sur les forêts, FNUF-11

Congrès forestier mondial de 2015

2017

Rio+25, Conférence des Nations Unies sur le développement durable

2020

Cibles de la Convention sur la diversité biologique

Évaluations des ressources forestières mondiales de 2020

Cibles de 2020 de réduction des émissions des pays membres de l'Accord de Copenhague

Cibles de 2020 de FOREST EUROPE



LE PROCESSUS DE MONTRÉAL | ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX |
FOREST EUROPE | ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

